

N/R0102/OPP/UNITE/2018

Kinshasa, le 12/10/2018

VILLE DE KINSHASA
MINISTRE DE L'APPLICATION
DE LA LOI ET DE LA SECURITE
178 OCT 2018
JMS MHS MR

Transmis copie pour information à :

- Monsieur le Vice-Premier Ministre, Ministre de l'Intérieur et Sécurité;
- Monsieur le Vice-gouverneur de la Ville de Kinshasa ;
- Monsieur le Ministre Provincial de la Population, Sécurité et Décentralisation;
- Monsieur le Commissaire Général de la Police de la Ville de Kinshasa ;
- (Tous) à Kinshasa/Gambe
- Messieurs et mesdames les Bourgmestres des Communes de Limete, Kalamu, Kasa-Vubu, Lingwala, Kinshasa et Gombe.
- (Tous) à Kinshasa

VILLE DE KINSHASA
SECRETARIAT DU CABINET
DU GOUVERNEUR
COURRIER RECU
DATE : 18 OCT 2018
N° :
PARAPHE :

A Monsieur le Gouverneur de la Ville de Kinshasa à Kinshasa/Gambe

Concerne: Organisation d'une marche pacifique
INFORMATION

VILLE DE KINSHASA
SECRETARIAT DE CABINET
DU VICE GOUVERNEUR
18 OCT 2018
M. MURIS

Monsieur le Gouverneur,

Nous venons par la présente vous informer, conformément à l'Article 26 de la Constitution, de l'organisation par les Partis politiques de l'Opposition signataires de la présente lettre, d'une **marche pacifique le vendredi 26 octobre 2018** en contestation de la volonté manifestement illégale de la CENI d'utiliser le vote électronique (machine à voter), en se servant d'un fichier électoral non nettoyé pour les élections en cours.

Cette marche partira de l'Echangeur de Limete en passant par le Boulevard Lumumba-Boulevard Sendwe-Boulevard triomphal-Avenue de Libération (Ex 24 novembre) - Boulevard du 30 juin jusqu'au siège national de la CENI où un memorandum sera déposé.

A cette occasion, les militantes, militants et cadres de nos organisations politiques respectives ainsi que les forces vives de la Ville de Kinshasa seront mobilisés pour prendre part à cette activité pacifique de **9 heures à 15 heures**.

Nous vous saurions gré d'assurer l'encadrement de cette manifestation pacifique ainsi que la sécurité des biens et des personnes tout au long de ce parcours tel que prévu par la loi.

Pour toute correspondance en rapport avec la présente, nous vous prions de bien vouloir nous contacter au siège du Mouvement de Libération du Congo sis avenue du Port n°06, dans la Commune de la Gombe.

Veillez agréer, Monsieur le Gouverneur, l'assurance de nos sentiments patriotiques.

POUR LE COLLECTIF DES PARTIS POLITIQUES DE L'OPPOSITION

MLC

Hon. Fidèle BABALA
Secrétaire Général

Fidèle Babala

UDPS

Jean-Marc KABUND
Secrétaire Général

UNC

Hon. Jean-Baudouin MAYO
Secrétaire Général

Congo na Biso (CNB)
Lambert KASULA
Secrétaire Général

ECIDé

Devos KITOKO
Secrétaire Général

MCR

Alexandre MWARABU
Président National

AAA

Me. Bebel KALEME MANSIA
Président National